



Comité
Régional
Alsace

FICHE DE CANDIDATURE

à retourner à l'organisateur du stage

Formation : **Découverte Initiation Cascade de glace** N°
d'agrément : **Stage régional**
Dates : **14 et 15 /02/2010....** Lieu : **Lac Blanc**

Pensez à renseigner ou compléter votre fiche personnelle « licencié » sur l'intranet fédéral ffme.info
Les renseignements ci-dessous doivent y figurer de façon précise

Nom : Prénom : Né(e) le :

Numéro de licence FFME :

Adresse :

Téléphone : Portable : E-mail :

Nationalité : Profession :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable : E-mail :

Retournez votre dossier complet à l'organisateur de la formation **Didier MALIBAS, 14 rue Principale 68140 GRIESBACH AU VAL**

Pièces à joindre au dossier : (seuls les dossiers complets seront pris en compte)

- ~~un chèque d'arrhes d'un montant de 30% du prix du stage~~ **chèque libellé à l'ordre du CRFFME Alsace** (sauf pour les stagiaires pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue. Voir ci-dessus).

Et au cas par cas :

- les **pré-requis** demandés pour l'entrée en formation s'il y a lieu
- une photocopie de l'**attestation de formation aux premiers secours** (ou le sauveteur secouriste du travail mis à jour) pour les diplômés d'encadrement (**animateur, initiateur**) (sauf pour les pré-requis ou pour les stagiaires déjà diplômés ou juge, arbitre, ouvrier, traceur)
- une **autorisation parentale** pour les mineurs
- pour les non licenciés : un **certificat médical** datant de moins de trois mois à la date d'ouverture du stage et une **attestation d'assurance (non prévu pour les licenciés) autorisation jointe à remplir et à signer par le représentant si le candidat est mineur**

En cas d'annulation de la part du stagiaire :

- annulation dans le mois précédent le début du stage : les arrhes et les droits fédéraux restent acquis
- interruption en cours de formation en cas de force majeure : les arrhes et les droits fédéraux restent acquis. Le stagiaire règle un coût de formation au prorata du nombre de jours effectués

Signature du candidat (ou du représentant légal, si le candidat est mineur, autorisation page 2)

(précédée de la mention « lu et approuvé »)



Comité
Régional
Alsace

Autorisation parentale - autorisation parentale à remplir obligatoirement pour les mineurs.

Je soussigné Mr, Mme

légalement responsable du mineur ci dessous nommé,

autorise mon fils/ma fille (*) à participer aux stages et formations organisés dans le cadre du l'Équipe Jeunes Alpinistes Alsace, organisé par le Comité Régional FFME Alsace

Je précise avoir été informé(e) des conditions descriptives de ces sorties, chaque fois qu'elles seront programmées.

J'autorise le responsable de l'activité / du séjour à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à : Le

Signature :

Personne(s) à prévenir en cas de nécessité pendant la durée du ou des stages et formations :

Nom: Prénom:

Téléphone domicile:

Téléphone mobile:

Téléphone travail:

(*) Rayer la mention inutile